

Sommaire

Page 2

Les forêts d'épicéas sont à surveiller de près !



Page 3

Assemblée générale 2017 à Steige

Page 4

ASA du Sprickelsberg : la simplification à la Française !



Page 5

Drone et sylviculture : la forêt 3.0 high-tech et connectée



Page 6

Un chantier collectif pour surmonter le morcellement

Editorial

Chers Adhérents,

Notre assemblée générale a connu une belle fréquentation le 13 mai à Steige. J'ai informé les membres présents que j'avais enfin reçu fin avril une réponse à ma lettre adressée au Ministre de l'Agriculture et de la Forêt, datée du 5 décembre 2016, traitant des enjeux de la Taxe Additionnelle à la Taxe sur le Foncier Non Bâti, la TATFNB. La dernière révision générale de cette taxe remonte à 1961. A cette époque, l'économie forestière était florissante. Depuis, le revenu cadastral de référence a été régulièrement revalorisé, pas en tenant compte de l'évolution du prix des bois mais de l'inflation. C'est ainsi qu'il a doublé lors des trente dernières années !

Quand j'ai découvert les montants de TATFNB par département dans un rapport national publié l'automne dernier, j'ai proposé en session de la Chambre d'Agriculture une motion votée à l'unanimité. Elle a ensuite été diffusée aux parlementaires alsaciens et au Ministre qui a signé le 3 mai, un décret relatif à la création d'un service commun dénommé « Valorisation du bois et territoire » au sein des chambres régionales. De manière étonnante, les termes forêt et développement forestier n'y figurent pas alors que notre Chambre d'Agriculture s'y est engagée depuis maintenant 50 années !

J'ai aussi fait part le 13 mai, des priorités unanimement partagées par les membres de notre conseil d'administration :

- La première est le maintien de la fructueuse et nécessaire collaboration entre la Chambre d'Agriculture et le CRPF, ainsi qu'avec les communes forestières et l'ONF pour les projets communs de développement dans les forêts publiques et privées.

- Notre deuxième exigence est le retour sur le territoire alsacien du montant transféré au Fonds Stratégique Forêt Bois. A cet effet, notre conseil d'administration a proposé la résolution suivante adoptée à l'unanimité :

L'assemblée générale après avoir fait le constat du paiement par les propriétaires forestiers alsaciens d'une Taxe Additionnelle sur le Foncier Non Bâti (TATFNB) disproportionnée comparativement à la moyenne française (9 fois plus !) refuse la mutualisation de cette taxe, que ce soit au niveau national ou régional. L'assemblée générale demande au Ministre de l'Agriculture et de la Forêt, l'affectation au territoire alsacien à partir de 2018, de la totalité de la part de TATFNB versée par la Chambre d'Agriculture d'Alsace au Fonds Stratégique Forêt Bois (294.056€ en 2017) pour la mise en œuvre d'actions locales dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois.

Je vous souhaite un bon été forestier et de belles vacances.

Votre Président,
Jean-Marie BATOT

Les forêts d'épicéas sont à surveiller de près !

Le printemps 2017 a été plus chaud de 1,4°C et avec des précipitations déficitaires de 15% par rapport aux moyennes; cette météorologie a suscité une avance de la végétation de presque 15 jours mais aussi de celle des parasites dont entre autres les scolytes des épicéas.

Deux espèces de scolytes

Le typographe ou *Ips typographus* et le chalcographe ou *Ips amitinus* peuvent s'attaquer au même épicéa et quelquefois le premier dans la partie inférieure et le second dans la cime. Ils hibernent dans la litière ou sous l'écorce et deviennent actifs dès que la température journalière dépasse 16,5°C.

Les observations concrètes dans le massif vosgien

- LA PETITE PIERRE, le 12 AVRIL, reconnaissance d'une coupe d'épicéas scolytés. Quelques arbres ont encore des aiguilles vertes et des trous sont visibles sur le tronc. Le typographe est présent mais encore bien endormi

- DURSTEL, le 19 AVRIL, réception d'un lot de bois de papeterie. Des trous sont visibles sur quelques rondins mais après "dissection" il n'y a plus de scolytes : ils se sont envolés (premier envol)

- LA PETITE PIERRE, le 16 MAI, réception d'un lot de grumes d'épicéas frais ; les bois sont criblés de trous et de petits dépôts de sciure rousse. Après dissection, il y a des chalcographes et des typographes. Ces bois frais ont fait office de piège à scolytes. Il faut les enlever et ramener les insectes hors de la forêt.

- GRAND ROMBACH près STE CROIX MINES, le 16 MAI, sur la visite d'un chantier de coupe le propriétaire et le technicien se retrouvent dans un grand vol de scolytes ; pas de doutes possibles nous sommes en plein dans la période d'envol.

- WISSEMBOURG le 1^{er} JUIN, deux gros épicéas renversés cet hiver sont criblés de petits tas de sciure rousse qui proviennent des scolytes ; les arbres sont à écorcer pour empêcher un nouvel envol fin juin.

Les prévisions de l'été 2017

Malgré quelques épisodes pluvieux ou frais, le mois de juin s'annonce chaud et les populations de scolytes sont de toute façon importantes et très présentes du fait du mois de mai chaud et sec. En ce mois de juin, on peut constater et repérer les premières attaques d'épicéas sur pied : poches de résines, sciure rousse sur le tronc ou au pied des arbres ou sur les toiles d'araignées !

Le prochain envol de la génération qui est actuellement sous les écorces est à prévoir durant la seconde quinzaine de JUIN 2017, on peut espérer des pluies susceptibles de briser ce nouvel envol.

Comment lutter ?

La lutte préventive n'est plus possible dans le contexte actuel.

La lutte curative est simple et se résume à trois actions :

Ecorcer les quelques épicéas renversés pour détruire les œufs de scolytes à l'air libre.

Visiter régulièrement les forêts d'épicéas et repérer les dépôts de sciure rousse et marquer les arbres.

Exploiter et sortir ces bois au plus vite de la forêt.

Plus d'informations et de suivi sur www.bostryche.ch et www.fva-bw.de

Claude HOH



Assemblée générale 2017 à Steige

Forestiers d'Alsace a organisé son assemblée générale ce samedi 13 MAI à STEIGE dans la vallée de Villé. Près de 130 personnes ont afflué de tous les coins et recoins de la région pour cette assemblée générale.

Les bouleversements en cours sont en effet loin de satisfaire les propriétaires forestiers de moins de 4 hectares, petits certes mais nombreux et majoritaires à Forestiers d'Alsace. La répartition prévue de la Taxe Additionnelle à la Taxe sur le Foncier Non Bâti à l'échelle de la région Grand Est se ferait au détriment de l'Alsace.

1967 - 2017 cela va faire cinquante ans que le développement forestier fait école harmonieusement et intelligemment en Alsace mais les nouvelles territorialisations semblent faire fi de ces expériences accumulées et éprouvées!!

En plus de la perte de 4 conseillers forestiers, le deuxième grand souci des propriétaires forestiers privés d'Alsace est l'importance considérable des dégâts de gibier rouge dans très nombreux secteurs. Le déséquilibre forêt/gibier ne diminue pas comme le prouve l'enquête sur le massif du Donon où la pérennité du sapin pectiné est fortement compromise. Dans les Vosges du Nord, c'est la pérennité du chêne et des feuillus divers qui est fortement compromise. Afin de montrer l'impact des cervidés sur la régénération naturelle, les plantations et la végétation forestière, M. Pascal Ancel du CRPF recommande aux sylviculteurs de construire un petit enclos de 10 m x 10 m, et à proximité, de délimiter un carré témoin de 10 m x 10 m non en grillagé. Ensuite, le forestier pourra comparer la végétation entre l'enclos et l'exclos. Lors de la tournée, nous avons pu observer ces installations très démonstratives.

Jean BRAUD



*Emprisonner
la forêt pour
la protéger ?*



Les Rendez-vous de l'Automne

Vendredi 15 septembre

A Schirmeck

Se préparer aux
changements climatiques

Samedi 29 septembre

dans la vallée

de Munster

Drones et forêts

Samedi 7 octobre

Hagenthal le Haut

Valorisation

des bois feuillus

Vendredi 13 octobre

Albé

La Nouvelle Forêt Ecole

Vendredi 20 octobre

Région d'Obernai

Techniques de
bûcheronnage en sécurité

ASA du Sprickelsberg : La simplification à la Française !

L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du Sprickelsberg, créée par arrêté préfectoral le 29 janvier 2015, qui regroupe plus de 150 propriétaires à Dolleren et Kirchberg dont les deux communes, connaît un "chemin" semé d'embûches !

Un projet plébiscité par les propriétaires

Avec plus de 80% des propriétaires représentant 91% des surfaces favorables à la création de cette association, les 15 propriétaires bénévoles du Syndicat de l'ASA imaginaient une concrétisation rapide de leur projet avec un aménagement des réseaux pour l'hiver 2016-2017.



Le massif du Sprickelsberg (ASAEL S.)

Après avoir choisi son maître d'œuvre, COSYLVAL, afin de déposer un dossier de demande de subvention pour des travaux de création de 12 kms de desserte forestière, l'ASA s'est vue imposée une étude d'impact en application des nouveaux textes du code de l'environnement. L'évaluation environnementale réalisée par le CNPF Lorraine Alsace et le maître d'œuvre n'ont pas satisfait les services du Préfet !

Cette décision a stoppé l'évolution du projet, le choix de l'entreprise de travaux et bloque le versement d'une subvention d'investissement réservée par la Région à l'ASA d'un montant prévisionnel de 144.000 €.

Une décision irrévocable

Malgré un soutien fort de l'interprofession FIBOIS Alsace, de Forêt Privée d'Alsace, des élus, du CNPF Lorraine Alsace et de la Chambre d'Agriculture, le Préfet de Région n'est pas revenu sur sa décision.



Un chemin forestier: un équipement bien intégré!

Avec l'appui de Forêt Privée d'Alsace, l'ASA du Sprickelsberg a déposé un recours gracieux et a apporté de nouveaux éléments à son évaluation d'incidences. Hélas resté sans réponse, ce recours gracieux a confirmé la position du Préfet de Région et a rendu obligatoire l'étude d'impact environnementale pour bénéficier de la subvention d'investissement.

Un surcoût important supporté par les propriétaires

En l'absence d'explication et d'information, une réunion de concertation a été organisée à la demande de l'ASA par le Sous-Préfet de Thann Guebwiller ayant ordonné la création de l'association. Les attentes de la DREAL Alsace ont été présentées et un cadrage pour l'étude d'impact a été défini.

Un cahier des charges a été déterminé par le maître d'œuvre et des bureaux d'étude ont été consultés afin d'étudier sur les tracés, la biodiversité, le paysage et l'eau! Malgré un coût supérieur à 25.000€ et un délai de plus d'un an, le Syndicat a décidé d'effectuer cette étude pour aboutir à un réseau complet de desserte plébiscité par les propriétaires du massif. Ces derniers assumeront donc cette dépense afin de pouvoir valoriser et accéder à leurs peuplements forestiers! Une demande d'aide exceptionnelle à la Région Alsace a été effectuée.

Une première en Alsace et dans le Grand-Est

Seuls 3 projets sur les 130 déposés à l'échelle de la Région Grand Est ont fait l'objet de ce type d'étude depuis 2015.

Ce travail permettra de mettre en lumière les efforts, déjà nombreux, réalisés par les propriétaires comme l'élaboration des Schémas Directeurs de Desserte Forestière, l'adaptation des tracés afin d'éviter des zones à enjeux environnementaux, l'installation d'équipements de franchissement de cours d'eau, la prise en compte de l'avis d'hydrogéologue agréé...



Des peuplements à éclaircir et à régénérer

Rappelons que la desserte forestière est un préalable indispensable à la gestion forestière durable et permet des interventions douces et raisonnées.

Forestiers d'Alsace propose à chaque Association Syndicale Autorisée nouvellement desservie, la définition d'un Plan d'Actions Sylvicoles afin de réaliser des chantiers concertés.

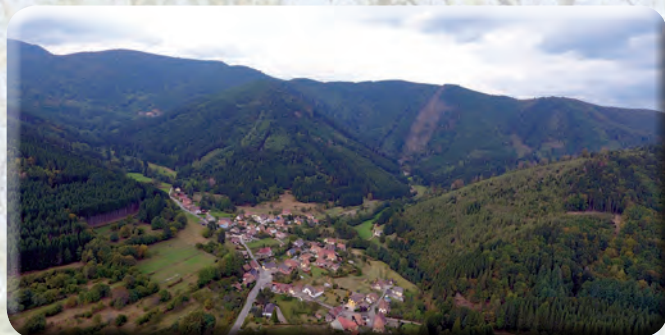
Matthieu DUPEUBLE

Drone et sylviculture : La forêt 3.0 high-tech et connectée

Tout comme les agriculteurs, les forestiers connaissent ces dernières années une véritable révolution technologique. Si aujourd'hui la mécanisation démultipliée, les outils connectés, logiciels et capteurs GPS sont couramment utilisés, les drones et leurs technologies embarqués représentent de véritables avancées !

Prendre de la hauteur et redécouvrir sa forêt

Voir la forêt sous un autre angle est déjà une avancée pour le propriétaire forestier et son gestionnaire. Les drones peuvent aujourd'hui s'approcher au plus près de la canopée à un coût très limité. Avec leurs technologies embarquées, ils vont permettre de proposer aux professionnels de la filière et propriétaires passionnés un ensemble de services innovants.



Les massifs du GURNE et du KLEFF de Rimbach près Masevaux photographiés par un drone, photo MORITZ G.

Parmi les technologies associées aux drones, on compte déjà les appareils photographiques embarqués, doublés d'un GPS. Les images montrent alors la surface de la forêt. Une fois traitées par logiciel ces images permettent d'établir des cartes précises et actualisées à la demande, enrichies de métadonnées.

Des nouveaux services à inventer

Coopératives forestières, start-up et chercheurs réfléchissent déjà à de nouvelles applications. Toute une panoplie de services est à inventer avec les drones, du diagnostic, du suivi, des estimations de dégâts, voire des volumes de bois !

LIDAR: des images lasers pour encore plus de détails

La technologie LIDAR (light detection and ranging) par son capteur laser permet de traverser le couvert végétal et ainsi d'obtenir par la mesure du temps de réflexion par un obstacle des données très précises. Aujourd'hui trop lourd pour être embarqué sur un drone (plus de 20 kg), la miniaturisation de cette technologie la rendra accessible et facilement utilisable pour des surfaces de moins de 2000 ha.

Couplées à des photographies géoréférencées et des orthoplans, ces données pourront fournir la densité des troncs à l'hectare, une évaluation sommaire du bois sur pied, ainsi qu'une topographie des lieux et des chemins d'accès.

Des outils tels des capteurs hyperspectraux capables de couvrir la bande de la lumière visible, celle des infrarouges et

des ultraviolets permettent également de distinguer les espèces d'arbres et donc de réaliser des inventaires forestiers précis. L'Ecole polytechnique de Lausanne travaille sur des algorithmes qui peuvent, par exemple, déduire un volume de bois à partir de la mesure de la hauteur des arbres. L'outil pourra également servir dans l'avenir à évaluer les besoins d'entretien de la forêt ainsi que son état sanitaire.

Une aide précieuse pour une mobilisation de bois accrue

L'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) travaille sur des programmes d'améliorations de la cartographie et de la mobilisation de la ressource forestière (notamment en montagne) en s'appuyant sur ces nouvelles technologies.

L'imagerie par LIDAR donne une idée du gisement à exploiter et donc des possibles revenus forestiers, mais elle révèle aussi les chemins existants ou les voies d'accès à tracer pour que les engins d'exploitation accèdent à la ressource sans difficultés tout en limitant l'impact sur l'environnement.

Les drones et avions équipés de LIDAR pourraient ainsi résoudre les difficultés d'exploitation d'une ressource dont l'importance est grandissante, en permettant notamment la mise en œuvre de plans d'approvisionnement !



Un chantier d'éclaircie mécanisé et ses cloisonnements d'exploitation observés depuis un drone, photo MORITZ G.

Actuellement, sur un gisement total de 2,5 milliards de m³ présents dans les 16,5 millions d'hectares de forêts françaises, 60 millions sont effectivement sortis des massifs. L'objectif du "programme national de la forêt et du bois" présenté au printemps 2016 par le ministère de l'Agriculture, prévoit d'exploiter 12 millions de m³ supplémentaires d'ici 2026.

Forestinnov: un salon dédié

La première édition de ce salon, organisé par Euroforest a présenté, les 24 et 25 novembre 2016, les dernières avancées technologiques au service du développement économique et de l'amélioration et la compétitivité de la filière forêt bois. Ce secteur est aujourd'hui en pleine évolution et « les capteurs » n'ont pas fini d'évoluer. Nombre d'acteurs s'attendent à les voir gagner en précision et en miniaturisation ; autant d'évolutions à venir pour le métier du forestier !

Mathieu DUPEUBLE

Un chantier collectif pour surmonter le morcellement

En fin d'année 2016, les responsables de l'Association Syndicale Autorisée du Sagwald, qui regroupe 102 propriétaires sur la commune de Linthal, ont décidé avec le soutien de Forestiers d'Alsace, de réaliser le premier chantier de leur Plan d'Actions Sylvicoles.

Les Plans d'Actions Sylvicoles: se regrouper pour gérer durablement ses forêts.

Ce document de gestion durable, validé lors de l'assemblée générale en mars 2016, programme des interventions cohérentes à l'échelle du massif en faisant abstraction du parcellaire cadastral.

Chaque année un secteur d'intervention est défini afin d'organiser un chantier collectif. Les propriétaires sont invités à participer à ce chantier sur la base du volontariat.

Depuis l'aménagement des 4 km de chemins forestiers par l'association syndicale très peu d'interventions sylvicoles ont été réalisées.

L'objectif est de rattraper le temps perdu en réalisant des coupes sanitaires afin d'exploiter les arbres dépérissants et de faible qualité.

En 2016, un secteur de hêtraie - sapinière quasi oublié depuis 40 à 60 ans et situé sur une pente très abrupte de près de 50 % a été éclairci.

Face au morcellement, mutualiser la vente de gros bois.

Plus que les conditions topographiques, le morcellement est le véritable frein à la sylviculture: dans l'ASA du Sagwald, les

102 propriétaires se partagent 82 ha de forêt privée en 198 parcelles, soit une surface moyenne par parcelle de moins de 50 ares !

Face à ce constat, les responsables de l'ASA ont décidé de proposer aux propriétaires concernés une mutualisation des produits de la coupe. Fait rare pour une coupe de gros bois, les produits de la vente sont répartis au prorata de la surface de chaque propriétaire concerné par la coupe.

Le repérage des arbres de chaque parcelle aurait nécessité plusieurs centaines d'heures de travail supplémentaires et donc des coûts très importants !

Les forestiers au service d'une économie locale

La réalisation effective du chantier a été confiée à la Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace. Les bois ont été exploités et débardés par une entreprise de la vallée de Sainte Marie aux Mines et alimenteront des scieries de la Région Grand-Est. Cette coupe a permis de mettre sur le marché 1074 m³ de bois d'œuvre et d'énergie, l'éclaircie et la valorisation de 13.6 hectares. Plus de 20 800 € vont être reversés aux propriétaires soit 1530 €/ha.

Ce regroupement d'abord pour l'aménagement de la desserte, puis pour une récolte concertée, permet aux forestiers de valoriser ensemble le massif du Sagwald, de procurer une activité économique appréciable, et de contribuer aux utilisations du bois, matériau naturel et renouvelable.

Matthieu DUPEUBLE



Forestiers d'Alsace

2, rue de Rome - 67309 Schiltigheim
Tél. 03 88 19 17 92 - Fax 03 89 22 28 52
Courriel: info@forestiersdalsace.fr
Site internet: www.forestiersdalsace.fr

Directeur de publication :
Jean-Marie BATOT
Rédacteur en chef :
Claude HOH

N° ISSN 2492 - 3656

Avec le soutien de

